

Description des forfaits

1	Le souper et la nuitée du mercredi soir, les trois repas et la nuitée du jeudi et les deux repas du vendredi.	1S Occupation simple 660 \$	1D Occupation double.....475 \$ (deux membres de l'AMDES)	1C Avec conjoint non membre 800 \$ (Le souper et la nuitée du mercredi, le souper et la nuitée du jeudi pour le non-membre. Les autres repas sont aux frais du non-membre.)
2	La nuitée du mercredi, les trois repas et la nuitée du jeudi et les deux repas du vendredi.	2S Occupation simple 580 \$	2D Occupation double..... 400 \$ (deux membres de l'AMDES)	2C Avec conjoint non membre 655 \$ (La nuitée du mercredi, le souper et la nuitée du jeudi pour le non-membre. Les autres repas sont aux frais du non-membre.)
3	Le souper et la nuitée du mercredi, le déjeuner et le dîner du jeudi.	3S Occupation simple 335 \$	3D Occupation double..... 250 \$ (deux membres de l'AMDES)	3C Avec conjoint non membre 410 \$ (Le souper et la nuitée du mercredi pour le non-membre. Les autres repas sont aux frais du non-membre, le jeudi.)
4	Le souper et la nuitée du jeudi et les deux repas du vendredi.	4S Occupation simple 335 \$	4D Occupation double..... 250 \$ (deux membres de l'AMDES)	4C Avec conjoint non membre410 \$ (Le souper et la nuitée du jeudi pour le non-membre. Les autres repas sont aux frais du non-membre.)
5	Les trois repas et la nuitée du jeudi et les deux repas du vendredi.	5S Occupation simple 395 \$	5D Occupation double..... 295 \$ (deux membres de l'AMDES)	5C Avec conjoint non membre470 \$ (Le souper et la nuitée du jeudi pour le non-membre. Les autres repas sont aux frais du non-membre.)
6	Les trois repas du jeudi 150 \$			
7	Les deux repas du vendredi60 \$			

MANOIR SAINT-SAUVEUR

246, Chemin du Lac Millette
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R3

Ces montants incluent les frais de service (15 %), la taxe fédérale sur les produits et services (5 %), ainsi que la taxe de vente du Québec (9,975 %).
No TPS et TVQ : 134150408RT et 1006117984